IV

QU'EST-CE QUE L'ALLONGEMENT « PAR POSITION »?

PAR J. MAROUZEAU
Professeur honoraire à la Sorbonne

SOMMAIRE. — *Contrairement à ce que laisserait croire l'énoncé habituel de la règle, l'allongement de la syllabe « par position » résulte de ce qu'on ajoute à la voyelle non par l'articulation des deux consonnes subséquentes, puisque la coupe syllabique se fait entre les deux, mais bien la tenue perceptible entre l'implosion de la première consonne et l'explosion de la seconde.*

On enseigne couramment depuis Despautères et la Méthode latine de Port-Royal (cf. M. Niedermann, *Phonétique historique*[3], par. 105-111) qu'en latin une syllabe est comptée longue lorsque sa voyelle est suivie de deux consonnes, comme si (et c'est bien l'explication qu'on donne d'ordinaire) l'articulation de ces deux consonnes venait s'ajouter à celle de la voyelle pour augmenter la durée de l'émission. Cette explication peut valoir lorsque les deux consonnes appartiennent à la même syllabe, ainsi en finale : *abēst, pārs, dicūnt.* Mais elle ne saurait être invoquée lorsque, à l'intérieur du mot, la coupe syllabique intervient, comme le confirme le témoignage des grammairiens anciens et celui de nombreuses inscriptions, entre les deux consonnes considérées : *ād-sunt, pēr-do, āp-tum ;* à plus forte raison, lorsque les deux consonnes appartiennent à deux mots différents : *ēt pater, dicīt secum, procūl uidet.* L'allongement de la syllabe ne résulte donc pas d'une addition de consonnes.

Du reste, s'il en était ainsi, comment expliquer qu'une accumulation de consonnes devant la voyelle, mais dans la même syllabe, ne détermine pas d'allongement? Reste brève, en effet, la syllabe initiale de *ĕ-ro, sĕ-ro, spĕ-ro, strĕ-po,* sans considération du nombre des consonnes qu'elle contient.

Nous devons, à cet égard, faire abstraction du sentiment que nous avons en français de la longueur des syllabes. Un facteur d'allongement nous paraît être l'accumulation de consonnes : la syllabe initiale de *sclé-rose* nous semble plus longue que celle de *é-rosion* ; un mot *ré-trac-té* nous donne l'impression d'une séquence ⏑–⏑. En latin, la masse consonnantique ne paraît pas entrer en ligne de compte pour l'appréciation de la quantité.

Il faut chercher ailleurs l'explication de l'allongement, et pour cela distinguer dans la consonne la valeur relative de l'implosion et de l'explo-

sion. C'est ce que fait nettement A. C. Juret dans son *Manuel de phonétique*, p. 53 : « Une consonne qui ouvre la syllabe ne compte pas ; elle n'appartient à la syllabe que par son élément explosif, et celui-ci, ne durant qu'environ un cinquième de la durée d'une consonne intervocalique, n'a pas de quantité perceptible à l'oreille. » C'est l'enseignement de F. de Saussure dans son *Cours de linguistique générale*, p. 91 : « L'explosion est si rapide qu'elle reste une quantité irrationnelle pour l'oreille... ; seule l'implosion peut être appréciée ; » cf. aussi M. Grammont, *Traité de phonétique*, p. 112.

C'est ce qui fait que, dans le processus de l'allongement devant un groupe de consonnes, seule est à considérer la première consonne du groupe ; la seconde n'entre en ligne de compte que parce qu'elle maintient la première à l'état implosif ; « la consonne implosive, dit encore A. C. Juret, appartient tout entière à la syllabe qu'elle ferme », et elle l'allonge par cela même. Le processus apparaît clairement par comparaison avec le cas d'une syllabe ouverte ; devant voyelle (*datus*), la consonne, gardant son explosion, s'attache à la voyelle subséquente ; la syllabe est ouverte et reste brève (Juret, p. 55).

Je vois seulement un éclaircissement à apporter à cette explication : plutôt que d'*implosion*, il conviendrait peut-être de parler de *tenue ;* l'impression de durée résulte de la suspension perceptible entre tension et détente, ou, si l'on veut, entre l'implosion de la première consonne et l'explosion de la seconde. C'est bien en ce sens, semble-t-il, qu'il faut entendre l'explication donnée par A. C. Juret dans sa petite *Phonétique*, p. 20 : « Comme la première consonne n'a pas d'explosion..., le mouvement occlusif et la *tenue* du groupe (c'est moi qui souligne) appartiennent entièrement à la syllabe qui précède le groupe. Le même auteur expose les faits plus clairement dans son *Manuel de phonétique latine*, p. 225.

On voit que, dans la totalisation des phonèmes constituant la longue, la première consonne du groupe fournit son implosion et sa tenue, la consonne suivante également son implosion et sa tenue, jusqu'à son explosion, qui appartient à la syllabe postérieure ; dans un mot tel que *captus*, la longueur de la syllabe *cap* résulte de l'addition : *că* + implosion du *p* + tenue du *p* + implosion et tenue du *t*, ce qui conduit à formuler la règle de l'allongement « par position » à peu près comme suit :

Une syllabe fermée, c'est-à-dire terminée par une consonne, apparaît comme longue si cette consonne, privée de son explosion propre par la rencontre d'une consonne subséquente, se trouve en revanche pourvue d'une tenue qui, prolongeable jusqu'à l'explosion de la seconde consonne, ajoute sa durée à celle de la syllabe.

Après quoi, une dernière considération mérite d'être invoquée. Sans doute la durée de l'émission telle qu'elle vient d'être analysée peut-elle être mesurée expérimentalement. Mais la notion de longueur est plus

complexe que ne le feraient croire les mesures acoustiques. Il n'est pas exclu de penser que, indépendamment de la durée réelle de l'émission, l'impression de longueur soit renforcée par le fait de la coupure perçue entre l'articulation de deux consonnes successives, particulièrement entre deux implosions. Le heurt, ou, si l'on veut, le vide qui en résulte ajoute son effet à celui de la durée. Interprétation qui peut s'appuyer sur la remarque présentée par A. Meillet dans ses *Origines indo-européennes des mètres grecs*, p. 9 : « Il y a syllabe longue là où le sujet parlant sent une longue, et brève là où il sent une brève. Il ne s'agit pas ici de physique, mais d'une action exercée sur l'auditeur. »

On voit que le problème, d'ordinaire méconnu, est complexe et méritait d'être posé.

J. MAROUZEAU.

V

A PROPOS DE LUCRÈCE II, 88

PAR REMY DE RAVINEL
Professeur au Scolasticat de Laval

SOMMAIRE. — *La leçon* a tergibus *et la correction* a tergo ibus *font difficulté l'une et l'autre pour le sens et pour la forme. Ne peut-on songer à* a tersibus, *le mot* tersus *étant attesté par Apulée, et le pluriel conforme à l'usage de Lucrèce? La confusion de* s *et de* g *a pu se faire dans un manuscrit intermédiaire entre les descendants carolingiens et l'archétype en capitale, facilitée d'ailleurs par la suggestion de l'expression usuelle* a tergo.

Lucrèce, dans le passage (83-88) auquel appartient ce vers, aborde l'étude du mouvement incessant des atomes. Leur mouvement, dit-il, est dû soit à la pesanteur propre à chacun d'eux (*grauitate sua*, v. 84), soit au choc éventuel d'un autre (*ictu forte alterius*, v. 85). Ces chocs provoquent à leur tour des rebondissements immédiats en tous sens (*diuersa repente | dissiliant*, v. 86-87). La chose n'est pas surprenante, ajoute-t-il ; et il s'explique : *neque enim mirum, durissima quae sint | ponderibus solidis, neque quicquam a tergo ibus obstet* (v. 87-88).

Deux raisons, donc, sont données de ces rebondissements immédiats. La première est manifeste : les atomes sont très durs (*durissima*), et surtout massifs, pleins (*ponderibus solidis*), ce qui exclut toute résistance intérieure, comme celle qui, dans un composé, résulte de la combinaison des mouvements propres à chacun des atomes composants (cf. le *consociare... motus* du vers 111). La seconde raison est claire aussi : les